



**PRÉFET
DU JURA**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lons-le-Saunier, le 1 juin 2022

LÉGISLATIVES 2022 : retrouver toutes les informations le scrutin

Le dépôt des candidatures pour le 1^{er} tour des élections législatives des 12 et 19 juin prochains s'est clôturé le vendredi 20 mai 2022 à 18H00.

Avant le scrutin, il est important que les citoyens puissent s'informer correctement et puissent prendre connaissance des professions de foi des candidats, dont certains les représenteront pour les années à venir. Cette bonne information est primordiale dans le processus démocratique, et favorise la participation des électeurs.

Ainsi, la consultation des professions de foi est ouverte sur le site :

<https://programme-candidats.interieur.gouv.fr/>

Au cours des soirées électorales, à partir de 20h, les résultats provisoires seront publiés progressivement sur le site internet du ministère de l'Intérieur :

<https://elections.interieur.gouv.fr/>

Les résultats définitifs seront mis en ligne dans la journée du mardi qui suivra le scrutin sur la plateforme : <https://data.gouv.fr>

Si vous ne pouvez pas vous rendre aux urnes les 12 et 19 juin 2022, vous pouvez donner procuration à tout moment de deux façons :

- En faisant une demande en ligne <https://www.elections.interieur.gouv.fr/> , qu'il convient ensuite de valider dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie, dans les deux mois qui suivent.
- En se rendant directement dans un commissariat de police, dans une brigade de gendarmerie ou au Tribunal judiciaire ou de proximité où vous remplissez un formulaire.

**Direction
des services
du cabinet**

Tél. : 03.84.86.84.42
Mél. : pref-communication@jura.gouv.fr
Bureau de la communication interministérielle
et de la représentation de l'État

Préfecture du Jura
8 rue de la préfecture
CS 60648
39030 Lons-le-Saunier CEDEX

Depuis le 1er janvier 2022, il est possible de donner procuration à une personne extérieure de votre commune de résidence, le mandataire devra cependant se rendre dans votre bureau de vote pour vous représenter.

Les 12 et 19 juin 2022, les bureaux de votes seront ouverts de 08h00 à 18h00.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations sur l'élection sur le site internet de la préfecture : <https://www.jura.gouv.fr/Actualites/Breves/Elections-2022>

Direction des services du cabinet

Tél. : 03.84.86.84.42
Mél. : pref-communication@jura.gouv.fr
Bureau de la communication interministérielle
et de la représentation de l'État

Préfecture du Jura
8 rue de la préfecture
CS 60648
39030 Lons-le-Saunier CEDEX